

# La Cigogne noire et la gestion forestière

La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) revient tous les ans d'Afrique pour visiter notre région en période estivale. C'est une espèce forestière qui recherche les grands massifs boisés pour nicher et les milieux aquatiques pour s'alimenter.

Espèce très farouche, la Cigogne noire est protégée au niveau national et européen. Une gestion forestière prenant en compte ses besoins est parfaitement compatible avec sa préservation et celle de ses habitats.



Cigogne noire

## BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE

### Reconnaitre l'oiseau

La Cigogne noire est légèrement plus petite que sa cousine la Cigogne blanche ; elle peut atteindre 100 cm de haut pour une envergure d'environ 150 cm et un poids de 3 kg.

Le plumage des adultes est noir avec des reflets verts et pourpres au niveau du cou, sauf la poitrine, le ventre et les aisselles qui sont blancs. Le bec, les pattes ainsi que le tour de l'œil sont rouge vif. Le mâle et la femelle sont très difficilement différenciables. Les jeunes en revanche sont beaucoup plus ternes avec le bec et les pattes jaune-vert.

En vol, elle utilise les ascendants thermiques comme le font les grands planeurs. Elle vole le cou tendu avec les pattes dépassant à l'arrière.

### Migration

La Cigogne noire est migratrice. Elle hiverne en Afrique de l'ouest au sud du Sahara. Elle revient dans nos régions en passant par le détroit de Gibraltar, dès la fin février pour se reproduire. Elle quittera le pays sept à huit mois plus tard.

### Alimentation

L'espèce se nourrit essentiellement de proies aquatiques comme les chabots, les loches, les truitelles mais aussi des grenouilles, des tritons, des écrevisses ou encore des insectes aquatiques ou capturés dans les prairies (criquets et sauterelles).

Elle se nourrit donc préférentiellement dans les petits cours d'eau de plaine en lisière de forêts et de faible profondeur. Elle visite également les mares forestières, à l'abri de la végétation.

### Reproduction

La Cigogne noire ne se reproduit qu'une fois par an. L'espèce est très farouche et choisit son lieu de reproduction dans des endroits isolés et relativement éloignés des voies de communication.

Le nid est construit dans un gros arbre, généralement un chêne ou un Pin maritime, entre 7 et 20 m de haut. Il est constitué de branches et peut atteindre des mensurations impressionnantes : jusqu'à 1,80 m en début de saison, au moment où les adultes le rechargent. Un nid peut resservir plusieurs années de suite, souvent au même couple.

Les arbres les plus intéressants pour la Cigogne noire sont ceux présentant de grosses branches latérales au niveau d'une fourche, d'une cime étêtée ou d'une déformation du tronc, créant ainsi une base plane et stable, idéale pour supporter l'imposant nid. L'espèce réutilise volontiers les nids de rapaces après les avoir renforcés.



Nid de Cigogne noire dans un gros chêne



*Cigogne noire en forêt*

La ponte, qui comporte jusqu'à 5 œufs, est couvée durant 32 jours. Les jeunes naissent de fin avril à début mai. La couvaison et les premières semaines d'élevage des jeunes sont les périodes les plus critiques ; la discrétion des parents est totale et le moindre dérangement à proximité immédiate du nid peut être la cause de l'échec de la reproduction. Les parents assurent la surveillance et le ravitaillement à tour de rôle. Les poussins quittent le nid environ 65 jours après l'éclosion.

## GÉRER L'HABITAT

La Cigogne noire est une espèce protégée par la loi du 10 juillet 1976, elle est inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux », à l'annexe II de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn, aux accords AEWa et à l'annexe II de la convention de Washington/CITES. Autant dire que la préservation de cette espèce est un enjeu majeur : le premier nid découvert en France date de 1973 et l'effectif national est estimé entre 70 et 90 couples en 2019.

Dans cette optique, des pratiques simples à mettre en œuvre peuvent aider la Cigogne noire à s'adapter à la gestion forestière courante.

### Les habitats de reproduction

Les gros arbres de mauvaise conformation, déformés, étêtés ou porteurs de grosses branches latérales doivent être conservés dans la mesure du possible. Ce sont potentiellement des arbres porteurs de nids de Cigogne noire ou de rapaces en général.

A proximité immédiate d'une aire de nidification connue et occupée, la principale condition à respecter consiste à éviter toute activité de mars à fin juillet.

Pour cela, il peut être possible de :

- repousser les travaux sylvicoles en dehors de cette période, une fois le nid vide,
- délimiter une zone autour du nid en cas de coupes, dans laquelle sera conservé l'arbre porteur bien sûr, mais aussi les arbres et



*Vérifier la présence d'un nid avant de commencer les travaux*

la végétation à proximité afin de ne pas impacter le paysage autour de l'aire,

- d'utiliser ou créer des voies de débardage annexes qui vont permettre de contourner suffisamment le nid sans déranger la couvée, d'emprunter des sentiers annexes dans le cas où un nid serait découvert à proximité immédiate d'un sentier de randonnée (pédestre, équestre, circuits vélo, etc.).

### Les habitats d'alimentation

De même, il est nécessaire de porter une attention particulière aux cours d'eau forestiers, mares et étangs ainsi qu'aux prairies en lisière de forêt pour assurer le maintien de milieux favorables au nourrissage de la Cigogne noire.

Dans la mesure du possible :

- conserver et entretenir les cours d'eau et plans d'eau forestiers de manière régulière afin d'éviter leur dégradation (par comblement, envahissement par la végétation, embâcles),
- ne pas modifier le régime hydrique des sols de ces milieux (drainage par exemple),
- éviter l'utilisation de produits chimiques à proximité,
- préserver les roselières et une partie de la ripisylve en bordure de plan d'eau de manière à alterner des zones d'ombre et de lumière.



*Cigogne noire dans un ruisseau*